

PROJET DE STRUCTURE

SEJOURS VACANCES



Table des matières

I. Introduction	1
II. L'ACCUEIL DE LOISIRS	1
1. Présentation	1
2. Le public	2
3. Le fonctionnement	3
4. PEDT, valeurs et intentions éducatives	6
III. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	7
1. L'équipe de direction	7
2. L'équipe d'animation	7
3. Les autres adultes intervenants sur le séjour	8
IV. LES OBJECTIFS GENERAUX	8
V. LES MOYENS	9
1. Matériel pédagogique	9
2. Le Budget	9
3. Les locaux	9
VI. ANNEXES	10
• CALENDRIER OUVERTURE SAISON 2020/2021.....	10
• PROTOCOLE SANITAIRE 2020/2021	10
• LIVRET D'INFORMATION « on continue de se protéger »	10

I. Introduction

Ce projet pédagogique est rédigé pour les périodes d'ouverture des vacances scolaires de l'accueil de loisirs de Romagnat de la saison 2020/2021

CF annexe : Calendrier des ouvertures de la saison 2020/2021

Il est un outil pour l'équipe. Il découle du Projet Educatif de Territoire de la commune.
Ce document est à disposition des familles afin de leur faire part des valeurs et du fonctionnement de notre structure.

II. L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Présentation

Située dans le Puy de Dôme en Auvergne, Romagnat est une commune de 16,84km² accueillant 8394 habitants. Elle fait également partie de la communauté urbaine « Clermont Auvergne Métropole » (*janvier 2017*) regroupant 21 communes environnantes.

Durant les périodes de vacances scolaires, l'accueil a lieu dans les locaux municipaux partagés avec l'association du FLEP (*Foyer Laïque d'Éducation Populaire*) situé au 12, avenue de la République 63540 Romagnat.



L'accueil de loisirs est municipal depuis le 1er janvier 2012, il est rattaché au Service Éducation Jeunesse de la mairie.

Il accueille les enfants de 3 à 17 ans, est déclaré à la DDCS (*Direction Départementale de la Cohésion Sociale*) et est soumis à sa réglementation.

L'accueil de loisirs est agréé, contrôlé et soutenu par différents organismes institutionnels : la DDCS, la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle Infantile.

VIGIPIRATE

Pour la sécurité et compte tenu de l'état d'alerte « urgence attentat » du plan VIGIPIRATE, une sonnette a été installée à l'entrée des locaux.

Cela permet de fermer la porte à clé, de contrôler les entrées et sorties et d'être vigilants sur la circulation des personnes dans les locaux de l'accueil de loisirs.

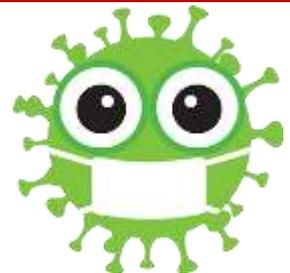
PROTCOLE SANITAIRE

Des mesures sanitaires sont mises en place dans le respect du protocole

Un livret sur ces modalités et consignes d'accueil particulières est communiqué et remis aux familles afin que chacun en soit informé et les respecte.

CF ANNEXE :

- ***Protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs***
- ***Livret d'information « on continue de se protéger »***



2. Le public

La structure accueille les enfants âgés de 3 à 17 ans avec le maximum suivant

- 30 enfants de moins de 6 ans
- 60 enfants de 6 à 11 ans
- 12 jeunes de plus de 11 ans (collégiens)

Ils sont répartis en cinq groupes : **les maternels (3-5 ans), les M-six (6 ans), les moyens (7-8 ans), les grands (9-11 ans) et les ados (12-17 ans).**

Chaque groupe possède

- sa salle aménagée en tenant compte de l'âge du public.
- son équipe d'animateurs référents.

Le taux d'encadrement fixé est celui d'un accueil extrascolaire soit :

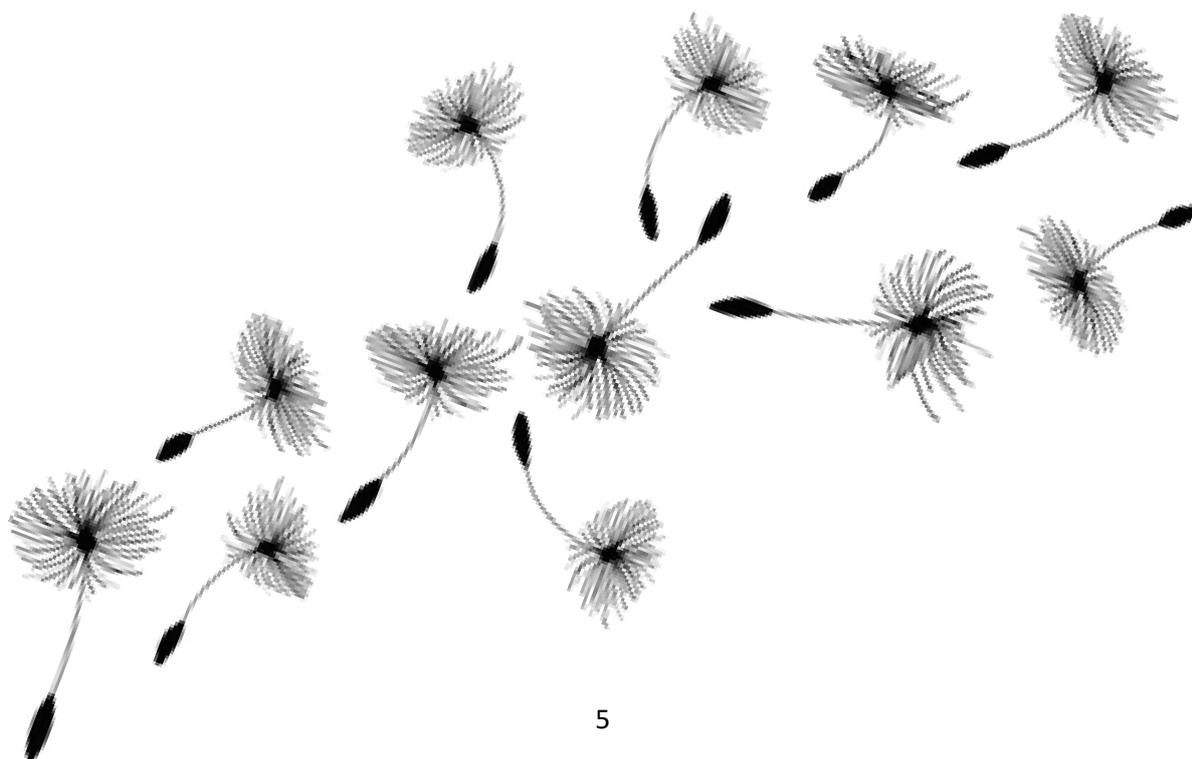
- **1 animateur pour 8 enfants** de moins de 6 ans
- **1 animateur pour 12 enfants** de plus de 6 ans.

Les besoins des enfants varient en fonction de leur âge, les animateurs devront mettre en place des activités adaptées en prenant en compte les spécificités de leur public et en veillant au respect de leur rythme.

La journée type à l'accueil de Romagnat

Les horaires	Le moment de la journée	quelle activité ?
8H à 9H30	<p>Le Temps de l'arrivée échelonnée des enfants et de leurs familles</p> <p>Accueil à la porte du hall</p> <p>MESURES SANITAIRES COVID</p>	<p>les enfants et leur famille sont accueillis par la direction à l'entrée. Les enfants sont accompagnés par les animateurs dans leur salle après lavage des mains. Les parents sont informés sur la journée. Réponse à leurs demandes.</p> <p>Proposition d'activités courtes et calmes plutôt individuelle pour permettre l'éveil en douceur</p>
9H30 à 11H45	<p>Le Temps des animations construites avec des activités spécifiques sur la thématique du séjour</p>	<p>Chaque animateur propose son activité en lien avec le projet et la thématique.</p> <p>L'enfant doit avoir le choix : il est toujours proposé une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive ou de jeux collectifs. Il faut s'adapter à la météo, aux contraintes d'espace, au rythme et à l'envie des enfants.</p> <p>L'activité se termine à 11h45, le rangement compris.</p>
11H45-12H	<p>Le départ au restaurant scolaire</p>	<p>Le groupe se prépare à partir pour un départ vers 11h50, après le passage aux toilettes.</p> <p>Attention aux règles de sécurité sur le trajet jusqu'au restaurant de Jacques Prévert.</p>
12H à 13H	<p>Le temps de repas</p>	<p>Ne pas oublier le lavage des mains avant le repas</p> <p>Faire de ce moment un temps convivial : discuter avec les enfants, prendre le temps de manger, Veiller à ce que les enfants mangent un minimum, qu'ils goûtent au plat, NE PAS FORCER</p> <p>Plus de 6 ans : service au SELF</p> <p>Maternels : repas à table</p> <p>Lavage des mains après le repas</p> <p>Vigilance sur le trajet de retour à l'accueil</p>
13H-14H30	<p>Le Temps calme</p>	<p>Il permet aux enfants de faire une pause dans la journée.</p> <p>Privilégier les petits groupes par la mise en place de coins : lecture, jeux de sociétés, activités calmes.</p>

		Temps de siestes pour les maternels de 13h15 à 16h si l'enfant dort.
14H30-17H	Le Temps des animations construites avec des activités spécifiques sur la thématique du séjour	Chaque animateur propose son activité en lien avec le projet et la thématique, L'enfant doit avoir le choix : toujours proposer une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive ou de jeux collectifs. Il faut s'adapter à la météo, aux contraintes d'espace, au rythme et à l'envie des enfants. L'activité se termine à 17h rangement et gouter compris.
Entre 16H et 17H	Le Temps du goûter	Il fait parti de l'activité de l'après midi, il est pris par petits groupes d'activité et pas obligatoirement avec tous le groupe d'âge. C'est un moment d'échange avec les enfants, de bilan de la journée, de recueil de leurs idées, remarques et envies.
17H-18H	Le temps de départ échelonné des enfants Accueil à la porte du hall MESURES SANITAIRES COVID	C'est un moment d'échange avec les parents sur la journée de leur enfant, de réponse à leurs questions : cf. fiches de retour de groupe <u>En intérieur</u> : activités en autonomie, plutôt individuelles et tranquilles en limitant le bruit <u>En extérieur</u> : jeux libres



4. PEDT, valeurs et intentions éducatives

La commune est dotée d'un **Projet Educatif Du Territoire (PEDT)** mis en place pour une durée de trois ans (2016-2019) :

« L'accueil de loisirs est avant tout un lieu de pratique des loisirs éducatifs. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes. Il répond aux aspirations des jeunes grâce à la mise en place d'activités. Le rôle des équipes d'animation est en effet de proposer des activités nouvelles et originales dans lesquels les enfants pourront s'investir individuellement ou collectivement. Les associations sportives ou culturelles, les volontaires bénévoles, sont sollicités afin d'enrichir les propositions d'activités. L'accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage essentiel de la vie collective où les avis de chacun peuvent être pris en compte. C'est un lieu de socialisation important entre les enfants ainsi que pour les équipes d'animation. »

Extrait du PEDT.

Il est prévu pour les semaines de vacances, un thème, avec une sortie hebdomadaire, des animations ludiques intérieures et extérieures, un repos méridien, des séjours en partenariat avec L'AROEVEN.

Le PEDT est construit autour de trois axes principaux :

- **La citoyenneté**
- **Le handicap**
- **Le développement durable**



Ce projet pédagogique, dans ses animations comme dans son fonctionnement, met en œuvre ces trois axes, défend aussi la valeur de laïcité, l'éducation populaire et l'éducation nouvelle. L'enfant est placé au cœur de ses vacances ; il doit pouvoir s'exprimer, faire des propositions et participer au choix des activités. Ses choix doivent être entendus et pris en compte dans la mesure du possible. Des moyens seront mis en place pour favoriser l'échange entre les jeunes et les adultes. L'objectif est que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir au sein du groupe dans le respect de tous.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

- ***Favoriser la socialisation au sein de l'accueil de loisirs et sensibiliser les enfants à la différence***
- ***Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap***
- ***Respecter le rythme de vie de l'enfant et veiller à sa sécurité***
- ***Encourager l'expression de chacun et lui permettre d'agir***
- ***Intégrer l'éducation alimentaire dans la journée de l'enfant***
- ***Faire vivre au public des vacances de qualité***
- ***Sensibiliser l'enfant à son environnement et au développement durable***

III. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle est établie à chaque période de vacances.

Elle est alors détaillée dans **le projet pédagogique d'animation du séjour**.

1. L'équipe de direction

L'équipe de direction a en charge l'organisation et le bon déroulement du séjour.

Elle est un appui pour son équipe d'animation et à un rôle formateur, elle est à l'écoute, veille à l'intégration et la cohésion de celle-ci.

Elle se charge aussi des temps d'accueil et de départ des enfants (*de l'utilisation des tablettes*), elle assure la communication et la relation aux familles (contrôle les autorisations, relaye des informations, gère les particularités (PAI, ...))

La direction anime les temps de réunion afin de faire le bilan des journées, de s'assurer de l'organisation de la semaine, de veiller à la pédagogie d'animation sur tous les temps d'accueil des enfants.

L'équipe d'animation doit, elle aussi, être en capacité de faire un retour sur les informations reçues.

2. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée pour chaque période de vacances.

L'équipe est répartie par tranche d'âge de façon à répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants. L'esprit d'équipe est primordial entre tous. Une communication fluide est indispensable pour un déroulement idéal du séjour et l'atteinte de nos objectifs.

La journée de préparation et les temps de bilan auront aussi pour objectif de permettre aux animateurs de partager, de discuter et de préparer ensemble leurs animations.

L'animateur doit être capable de

- Proposer des animations ou activités pertinentes, en lien avec le projet pédagogique et adaptées à son public.
- Faire preuve d'initiatives et être force de propositions.
- Faire preuve de bon sens.
- Assurer la sécurité de son groupe (physique, morale et affective) tout au long de la journée et en toute circonstance.
- Connaître le nombre d'enfants sous sa responsabilité à tout moment.
- Respecter la législation.
- Appliquer les règles de fonctionnement de la structure.
- Respecter les différences et les avis de chacun sans jugement
-



3. Les autres adultes intervenants sur le séjour

▪ Le personnel de restauration scolaire

Tous les midis les enfants mangent au restaurant scolaire Jacques Prévert, les enfants de plus de 6 ans prennent leur repas avec le fonctionnement du self.

Le personnel présent est en contact avec eux, il a un rôle défini :

- la mise en place des tables,
- le service des plats des maternels,
- le réapprovisionnement de la chaîne de self
- le service au meuble chaud du self,
- l'aide au débarrassage pour les maternels,...

Nous devons, animateur et enfants, les respecter et respecter leur travail.

Nous affichons les menus de la semaine qui sont confectionnés par API (notre prestataire pour les repas)

La cuisine nous prépare des pique-niques pour notre journée de sortie.

▪ Le personnel d'entretien des locaux

Un agent responsable de l'entretien des locaux sera présent chaque jour. Il est important de respecter son travail et de le faire respecter aux enfants.



IV. LES OBJECTIFS GENERAUX

Ils sont précisés par l'équipe à chaque séjour dans le projet pédagogique d'animation.

Ils découlent toujours des objectifs fixés par le PEDT (projet éducatif du territoire) ainsi que de **nos intentions éducatives citées précédemment.**

Les moyens mis en place à la suite de ces objectifs sont discutés en équipe lors de nos réunions de préparation. Il est important que toute l'équipe participe à la confection du projet d'animation pour pouvoir se l'approprier.

Lors des réunions de préparation, l'équipe pédagogique proposera les objectifs terminaux, opérationnels et les moyens pédagogiques ainsi que les projets d'activités pour atteindre la finalité des différents objectifs généraux.

A chaque vacance un projet de session est établi en complément de ce document par l'équipe de direction en collaboration avec l'équipe d'animation.

Il précise

- **Les objectifs pédagogiques de la période de vacances.**
- **Les moyens mis en œuvre : équipe, matériel, budget et locaux**
- **La thématique des vacances et les projets d'activités prévus.**
- **Le mode d'évaluation du projet du séjour**

V. LES MOYENS

1. Matériel pédagogique

Le matériel de l'accueil de loisirs est renouvelé tout au long de la saison selon les besoins. Les achats sont adaptés aux spécificités des animations mises en place sur les différents séjours de vacances.

2. Le Budget

Le budget consacré aux vacances est inclus dans le budget annuel du service. Il est réparti par poste : matériel, économat, pharmacie, transport et prestations extérieures. L'équipe d'animation fait des propositions sur le plan matériel et sur les activités. La direction répond à ces propositions dans la limite du réalisable en respectant le budget alloué.

3. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe les locaux municipaux partagés avec l'association du FLEP. Durant les vacances scolaires, il dispose de l'intégralité des salles ainsi que du parc car aucun cours de l'association n'est dispensé pendant ces périodes (sauf rattrapage de cours en soirée). Les salles d'accueil de chaque groupe sont à fixer avec l'équipe pour chaque période de vacances en fonction des effectifs d'enfants.

L'extérieur autour de la structure est fermé par des cadenas, il est réservé aux enfants de l'accueil pour ses périodes d'ouverture, il comprend :

- Un bac à sable
- Un terrain de basket
- Une structure de jeu **pour les moins de 6 ans**



Service Education-Jeunesse / Mairie de ROMAGNAT

vi. ANNEXES

- CALENDRIER OUVERTURE SAISON 2020/2021
- PROTOCOLE SANITAIRE 2020/2021
- LIVRET D'INFORMATION « on continue de se protéger »





ACCUEIL DE LOISIRS

SAISON 2020/2021

© **VACANCES**

CALENDRIER D'OUVERTURE

PÉRIODES	DATES D'OUVERTURE	date limite d'inscription
VACANCES D'AUTOMNE	Lundi 19 au vendredi 30 octobre 2020	Mercredi 14 octobre 2020
VACANCES DE FIN D'ANNEE	Lundi 28 au jeudi 31 décembre 2020 Fermeture la semaine du 21 au 24 décembre	Mercredi 16 décembre 2020
VACANCES D'HIVER	Lundi 8 au vendredi 19 février 2021	Mercredi 3 février 2021
VACANCES DE PRINTEMPS	Lundi 12 au vendredi 23 avril 2021	Mercredi 7 avril 2021
VACANCES D'ETE	JUILLET Mercredi 7 au vendredi 30 juillet 2021 AOUT Ouverture deux semaines Dates à préciser	Mercredi 30 juin 2021